

LE MOT DU MAIRE

DÉCEMBRE 2020

Port du masque obligatoire dans le centre historique

Par arrêté préfectoral du 27 novembre 2020, l'obligation du port du masque a été étendue, à toute personne de 11 ans et plus, **dans un rayon de 50 mètres autour des entrées et sorties des commerces, ainsi que des écoles.**

Par transposition à l'échelle de notre commune, ces nouvelles dispositions reviennent à imposer le port du masque **dans toute l'enceinte de la vieille ville d'Eguisheim.**



Merci à tous de veiller à respecter ces nouvelles mesures sanitaires.

Donnez une seconde vie à votre sapin, après les fêtes !

Le **samedi 9 janvier 2021, de 8h30 à 17h**, vous pourrez déposer votre sapin de Noël à l'**ancienne station d'épuration, rue du Malsbach** (en face des containers à verres).

Ces sapins seront broyés par les agents communaux et valorisés pour servir de paillage dans les différents massifs.

Votre sapin devra être déposé nu, sans flocage.



La magie de Noël sera à Eguisheim



Afin d'élire les 3 plus belles décorations de Noël, le Conseil Municipal des Jeunes déambulera dans le village, le **vendredi 18 décembre à partir de 16h.**

Il est encore temps de parer vos façades de vos plus belles décorations de Noël.

Ce concours de décorations a pour thème **les étoiles et des lumières** (dans un souci d'harmonisation, il est conseillé de prioriser le blanc chaud, et d'éviter les guirlandes multicolores).

À l'issue de cette tournée, le jury récompensera les 3 décorations qui auront le plus retenu son attention.

Trois bons d'achat de 80 €, 60 € et 40 € à dépenser chez les restaurateurs, viticulteurs, ou commerçants du village, seront à gagner.

Commandes d'huîtres

NOËL

Les bons de commandes d'huîtres, pour Noël, sont à déposer en Mairie **le 15 décembre**, au plus tard. La livraison se fera le mardi 22 décembre à l'arrière de la mairie de 10h à 12h.

NOUVEL AN

Les bons de commandes d'huîtres, pour nouvel an, sont à déposer en Mairie **le 24 décembre**, au plus tard. La livraison se fera le mardi 29 décembre à l'arrière de la mairie de 10h à 12h.

Le bon de commande à compléter (édité avec le Mot du Maire du mois de novembre) est disponible en Mairie, sur simple demande.

*Chèque à l'ordre du **CPAE68.***



Un arbre pour chaque naissance



Au mois de novembre, les services techniques communaux ont plantés **15 arbres de variétés différentes**, à côté du complexe sportif « La Tuilerie », symbolisant les **15 naissances enregistrées au courant de l'année 2020 dans la commune.**

Une opération qui sera renouvelée chaque année !

La variété des arbres plantés a été choisie, en partie, en fonction des espèces indiquées par le **calendrier celtique**, selon les dates de naissance des enfants.

Pour créer un aménagement harmonieux, nous avons choisi de planter 1/3 de persistants et 2/3 de feuillus, conformément aux règles d'aménagement des professionnels du paysage. Les grands parcs ont appliqué cette règle et, des années plus tard, ont découvert **des conifères majestueux et des mélanges de couleurs durant toute l'année.**

Prénoms

Nom de l'arbre

Ethan, Thierry, Gabriel	<i>Abies nordmanniana</i>
Céleste, Louise, Noëlle	<i>Ulmus hollandica 'Lobel'</i>
Capucine	<i>Cupressus arizonica 'Fastigiata'</i>
Valentin	<i>Populus nigra 'Italica'</i>
Ambre, Hannah	<i>Pinus sylvestris</i>
Sebastian	<i>Acer negundo 'Flamingo'</i>
Andrea	<i>Quercus robur</i>
Elena, Alice, Joséphine	<i>Carpinus betulus</i>
Erine	<i>Malus 'red sentinel'</i>
Eléah	<i>Fagus sylvatica purpurea</i>
Antonin, Pascal; Roger	<i>Betula ulmis</i>
Arthur	<i>Pinus uncinata</i>
Gillo	<i>Salix alba 'tristis'</i>
Henri	<i>Sorbus torminalis</i>
Jennah	<i>Acer platanoïdes 'Crimson King'</i>

Le repas des aînés reporté au Printemps



Le repas des aînés ainsi que les colis cadeaux distribués à cette occasion sont **reportés au printemps** en raison des conditions sanitaires.

Nous ne manquerons pas de contacter, par courrier, les habitants concernés, une fois la date fixée.

RAPPEL pour vos factures d'eau

Vous avez dû être destinataire, au courant du mois de novembre, de la facture d'eau du second semestre 2020, en provenance du **Syndicat Intercommunal des Eaux de la Plaine de l'III.**

Comme indiqué dans des précédents éditions du « Mot du Maire », ce service a repris la gestion du réseau d'eau de la commune d'EGUISHEIM au 1^{er} juillet 2019, et s'occupe désormais également de la facturation.

Pour rappel, le règlement de cette facture devra donc se faire obligatoirement, au choix :

- **par chèque** à l'ordre du Trésor Public d'Ensisheim (1A rue du 6 février, 68190 ENSISHEIM)
- **par internet** (TiPI)
- **ou par virement bancaire** (références sur la facture).

Pour mettre en place ou réactiver, à l'avenir, un prélèvement automatique semestriel, ou pour toute question concernant votre facture, contactez directement le secrétariat du SIEPI au **03 89 49 45 15.**



**Syndicat Intercommunal
des Eaux**



ALINA



AUGUSTIN



ELISA



EMELINE



EMMA



GABIN



GEOFFROY



JUSTINE



JULIEN



LÉLIA



LÉNA



LIZIE-ROSE



LOUISE



LUDIVINE



MAEL



MAËLYA



MARIE

De nouveaux élus au CMJ

Le 12 novembre dernier, au sein de l'école élémentaire, un **nouveau Conseil Municipal des Jeunes** a été élu pour 2 ans.

La municipalité félicite chaleureusement les jeunes élus et conseillers associés pour cette courageuse démarche et leur engagement citoyen, ainsi que **tous les élèves de la « Vigne en fleurs »** qui ont fait preuve de civisme en participant avec sérieux à cette élection.

Nous souhaitons **bonne chance et plein épanouissement** aux élus, nouveaux représentants de la jeunesse d'Eguisheim. Nous nous engageons à rester à leur écoute et sommes heureux de pouvoir travailler avec eux à de futurs projets.



Espoir lance un appel aux dons



Au fil des ans, l'association Espoir n'a pu que constater l'aggravation de la détresse d'hommes et de femmes, rejetés par nos sociétés.

Continuellement, Espoir a repensé et diversifié ses structures pour répondre à l'évolution de la fracture sociale.

L'association tente de porter secours, et dénonce les choix dangereux qui créent l'exclusion, l'exil et la désespérance.

Espoir croit en la fraternité possible et appelle, au-delà de la solidarité immédiate, à un vaste effort de réconciliation et de respect mutuel.

Comme au printemps, l'objectif de l'association est de pallier aux besoins les plus urgents, le gîte, le couvert et la protection des personnes accueillies dans ses locaux. Personne ne devrait se retrouver sur le bord du chemin.

Si vous souhaitez soutenir cette association, adressez vos dons à ESPOIR 68025 Colmar cedex.

Collecte de produits

Une collecte de produits d'hygiène et d'entretien sera organisée le **samedi 12 décembre de 9h à 11h45 au presbytère d'Eguisheim.**

Une opération au profit des familles dans le besoin accueillies à la **"Boîte à savon" de Caritas à Colmar.**

Merci pour votre générosité !



SUR VOS AGENDAS ...

SUR VOS AGENDAS ...	
	Évènements déprogrammés
<i>Mois de décembre</i>	Conférences de l'UPV, prévues chaque jeudi soir Saint-Nicolas, prévue le 6 décembre Procession des Lumières de la Sainte-Lucie, prévue le 13 décembre Jeux scéniques de l'Avent, prévus les 18, 19 et 20 décembre
<i>Du 11 au 13 décembre</i>	« Le Noël de l'Europe » - de 14h à 18h30 - déambulation costumée et musicale dans le village
<i>Samedi 12 décembre</i>	Collecte de produits d'hygiène et d'entretien au profit de Caritas - de 9h à 11h45 - Presbytère
<i>Mercredi 16 décembre</i>	Conseil Municipal - 19h30 - EC Les Marronniers
<i>Du 18 au 20 décembre</i>	« Le Noël des Bergers » - de 14h à 18h30 - déambulation costumée et musicale dans le village
<i>Mardi 22 décembre</i>	Distribution des huîtres pour Noël - de 10h à 12h - parking de la Mairie
<i>Dimanche 27 décembre</i>	« Le Noël du Grand Nord » - de 14h à 18h30 - déambulation costumée et musicale dans le village
<i>Mardi 29 décembre</i>	Distribution des huîtres pour Nouvel An - de 10h à 12h - parking de la Mairie
<i>Samedi 9 janvier 2021</i>	Collecte et broyage des sapins de Noël - de 8h30 à 17h - ancienne station d'épuration (rue du Malsbach)

annulés



SUPPLÉMENT AU MOT DU MAIRE

DÉCEMBRE 2020

Chères Eguisiennes, chers Eguisiens,

En cette fin d'année si particulière, quelques bonnes nouvelles tout de même !

- ◆ **Les arbres de naissance** (enfants nés entre le 1^{er} janvier et le 31 octobre 2020), ont été plantés devant le complexe sportif de la Tuilerie. Une cérémonie d'inauguration devait avoir lieu et sera reportée au printemps avec les parents et les heureux enfants qui découvriront leur arbre.
- ◆ **Des jeux** pour un montant de 35 000 € ont été installés au parc du Millénaire et au parc à cigognes ; de même qu'une aire de fitness pour les adultes devant la Tuilerie. Là aussi, l'inauguration de ces installations, avec démonstrations pour la partie adultes, est reportée au printemps.
- ◆ Parmi les diverses mesures de soutien à l'économie locale adoptées par le Conseil municipal cet automne, du fait de la crise sanitaire, figurait une **exonération des deux tiers de la cotisation foncière** des petites et moyennes entreprises de certains secteurs d'activité (hôtellerie, restauration, tourisme, événementiel, sport, culture...). Cette mesure d'allègement de la fiscalité locale a ainsi bénéficié à 27 commerces et entreprises locales, pour un total de 20 305 €, soit en moyenne plus de 750 € par entité.
À noter qu'EGUISHEIM est l'une des deux seules communes du département à avoir décidé d'appliquer cette mesure gouvernementale, qui a permis, par effet de levier, de faire bénéficier ces entreprises d'un effort de l'État équivalent à celui de la commune (le coût du dégrèvement a été pris en charge pour moitié par l'État, pour moitié par la commune).
- ◆ D'autre part un abondement de la commune à hauteur de 2 000 € sera versé à l'Association des Partenaires Économiques en guise de soutien au tissu économique local et aux actions de communication lancées par l'association.
- ◆ Un grand merci à vous tous, ainsi qu'aux nouveaux élus du Conseil Municipal des Jeunes. Grâce à vous, plus de 250 kg d'aliments ont été récoltés lors de la **collecte de la Banque Alimentaire** au sein des écoles et de la mairie. Cela représente près de 4 fois plus de denrées que lors des précédentes collectes !
- ◆ Le parquet de **l'espace culturel Les Marronniers** a été revitrifié et redonne à la salle une nouvelle jeunesse.
- ◆ Bientôt, le sol de la salle de motricité de notre **école maternelle « Les Coccinelles »**, sera lui aussi changé.
- ◆ Enfin, autre bonne nouvelle, la commission des finances vient de décider de maintenir tous les **tarifs communaux 2021 au même niveau qu'en 2020** (location de salles, de matériel, redevances, concessions, horodateurs, loyers, ...). Cette proposition sera votée lors du prochain Conseil municipal, le 16 décembre prochain.

Bien sûr, nous espérons pouvoir vous retrouver, après le confinement, dès que possible. Deux réunions doivent, en effet, être programmées concernant les déplacements doux dans notre commune et l'aménagement du jardin du souvenir. Les commissions communales ont bien travaillé et ont envie de vous faire part de leurs propositions avant d'être adoptées par le Conseil municipal.

Il me reste à vous souhaiter, dans les conditions difficiles du moment, un Joyeux Noël et un bon « rutsch » dans la nouvelle année !

Restez en bonne santé et retrouvons-nous en pleine forme en janvier !

*Avec vous en cette époque épineuse !
Bien cordialement,*



Le Maire,
Claude CENTLIVRE

SUPPLÉMENT AU MOT DU MAIRE (suite)

DÉCEMBRE 2020

Droit de réponse

Monsieur le Maire,

Vous avez cru bon de profiter de votre lettre municipale payée par le contribuable pour me mettre en cause ainsi que les idées que je défends.

Vous dénoncez que j'ai illustré un tract par une photo d'Eguisheim, sans votre consultation préalable ! Dois-je vous rappeler que la France est un pays de liberté où il n'est nul besoin d'autorisation pour photographier l'espace public ? Il n'est pas plus imposé de demander à l'administration le droit d'utiliser ces photos.

Village préféré des Français en 2013, Eguisheim appartient à notre patrimoine commun, lequel, ne vous en déplaise, est aussi celui des électeurs RN...

Je vous rappelle qu'outre 300 de vos administrés, 150.000 Haut-Rhinois ont voté Marine Le Pen en 2017 et placé le RN en tête lors des Européennes de 2019 ; sans même parler des 11 millions de suffrages obtenus aux Présidentielles ! Vous auriez même pu nous remercier de la publicité faite à Eguisheim !

Nous sommes fiers d'avoir mis en valeur un village représentatif de l'Alsace et recommencerons si cela illustre notre identité et notre projet ; sans plus vous solliciter.

Loin de la neutralité exigée, vous utilisez cette lettre pour faire œuvre politicienne avec l'argent des administrés en dénigrant notre volonté, partagée par toujours plus de Français, de refuser l'accueil de migrants dans nos communes.

Je n'ose imaginer que vous n'ayez pas compris (vous fûtes enseignant ?) qu'il s'agit de l'installation dans les communes, imposée par l'Etat, de migrants clandestins. La situation décrite pour vous justifier, l'accueil de 9 Irakiens à Eguisheim, n'a évidemment rien à voir avec le propos ! Ces irakiens, cela ne vous aura pas échappé, résident régulièrement en France, le statut de réfugié leur ayant été attribué ; ils sont, qui plus est, chrétiens.

L'ironie a voulu que vous m'écriviez le jour même où un migrant clandestin commettait un nouvel attentat, devant les anciens locaux de Charlie Hebdo... Depuis, un autre clandestin a égorgé dans une Eglise. Souhaitez-vous imposer à vos administrés la présence de tels migrants à Eguisheim ? Ce jour-là nous serons face à vous, pour défendre l'art de vivre Alsacien et Français ; soyez-en certain.

**par M. Bertrand Pauvert, tête de liste du Rassemblement National dans le Haut-Rhin aux élections sénatoriales
(en réponse à l'article « Le Maire se fâche ! », publié dans le mot du maire du mois d'octobre 2020).**